

Le 25 janvier 2018

Communiqué de presse

Prévention, virage ambulatoire, emploi : l'aide à domicile comme acteur-clé du système de santé et du pacte social de demain

Les syndicats de salariés ont appelé à la grève le 30 janvier prochain dans les établissements et les services de soins à domicile. Cet appel, UNA le comprend.

Malgré tous les efforts déployés par les acteurs de la branche professionnelle, il intervient alors que les salaires sont au plus bas (972 € de salaire mensuel moyen brut pour les agents à domicile qui représentent 41% des salariés de la Branche) et que la pénibilité au travail est au plus haut - 16% des ruptures de CDI sont consécutives à des licenciements pour inaptitude, l'indice de fréquence des accidents du travail (94,6 AT pour 1 000 salariés) en hausse de 2% est jugé « préoccupant » par l'Assurance Maladie.

Il intervient alors que toute interruption du service à domicile porte le risque d'hospitalisations en urgence voire de décès parmi les 2 millions de personnes accompagnées dans leur quotidien. Les professionnels le savent et ils s'organiseront pour éviter que cela ne se produise. Mais faut-il toujours que dans notre pays, nous maltraitons ceux qui prennent soin de leurs concitoyens au point qu'ils n'ont d'autres recours que de renoncer à une journée de salaire pour se faire entendre ?

Pour UNA, il est possible d'avancer positivement. Notre fédération promeut le rôle des services à domicile, la capacité d'innovation et l'importance des métiers qu'ils représentent pour la cohésion sociale de notre pays et pour la réussite des grands chantiers du quinquennat.

- **La stratégie nationale de santé** lancée par Mme Buzyn, ne sera efficiente que si les services d'aide et de soins à domicile y sont pleinement associés, à tous les échelons, afin de réussir la mise en place du virage ambulatoire à indicateurs de santé constants, la transformation de l'offre médico-sociale inclusive et le développement d'une politique de prévention dans tous les domaines (alimentation, pollution de l'air, vieillissement, addictions, protection des enfants, etc.).
- **La bataille de l'emploi**, les services à domicile peuvent y contribuer en créant 160 000 emplois si nos propositions financières pour le secteur sont entendues, dont l'extension de l'exonération de l'aide à domicile pour compenser pleinement la suppression du CITS (il existe à ce jour un manque à gagner de 100 millions d'euros).

Pour cela, UNA propose des solutions d'avenir dans l'intérêt de tous et a engagé plusieurs contacts pour les rendre possibles. Parmi elles, UNA demande l'investissement de 1,7 milliard d'euros dans une politique de santé publique aux domiciles, impliquant pleinement les agences régionales de santé aux côtés des conseils départementaux.

La France a été signataire, en novembre dernier, du Socle Européen des Droits Sociaux, qui stipule que « *toute personne a droit à des services de soins de longue durée abordables et de qualité, en particulier des services de soins à domicile et des services de proximité* », et s'impose aux pays membres. UNA demande à présent que les réponses soient à la hauteur de ces enjeux et trouvent une traduction législative et budgétaire au cours de l'année.

Contacts presse : Manon DAFFARA
01 49 23 71 54 - m.daffara@una.fr

À propos de UNA (www.una.fr):

L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) est une fédération à but non lucratif créée le 17 janvier 1970. UNA est à la fois un mouvement associatif militant, un syndicat d'employeurs, un réseau d'associations, mutuelles, fondations, services publics territoriaux (CCAS/CIAS) et hospitaliers. UNA représente plus de 850 structures adhérentes au sein d'un réseau de 65 unions départementales et 20 unions régionales. Les structures adhérentes à UNA gèrent des activités de services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) auprès des personnes vulnérables, des services de soins à domicile (CSI, SSIAD), des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), des services d'accompagnement des familles, des structures d'accueil et de garde d'enfants à domicile, des services à la personne.